

INTERVENTION DE S.E.M L'AMBASSADEUR DU BURKINA FASO

À LA JOURNÉE DE LA PLATE-FORME DU BURKINA FASO AUX PAYS-BAS

La Have, le 22 avril 2012

Mon intervention consistera à expliquer le renouveau démocratique exemplaire au Burkina Faso, la relance économique et à faire connaître les missions de mon Ambassade.

1. Renouveau démocratique exemplaire au Burkina Faso

Après l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, le Président Roch Marc Christian KABORE élu le 29 novembre 2015 a mis en œuvre une politique de rupture en luttant contre les inégalités sociales et la corruption, en approfondissant l'Etat de droit et les droits humains et en faisant la réforme des institutions.

Par ailleurs, il a été mis en place une Commission constitutionnelle, composée de toutes les couches sociopolitiques, pour élaborer une nouvelle constitution qui constituera le socle du nouveau contrat social, destiné à mieux unir tous les citoyens burkinabè dans le pacte collectif d'un vivre ensemble harmonieux et pacifique. Le projet de cette nouvelle constitution est déjà disponible et a été expliqué aux burkinabè de l'étranger notamment ceux qui vivent au Pays-Bas le 2 avril 2017 au sein de notre mission à Bruxelles.

2. Relance de l'économie

En dépit du contexte social difficile, le Gouvernement a œuvré à la relance de l'activité économique qui était en berne depuis 2014. La croissance économique est repartie à la hausse en 2016 avec un taux de progression du PIB réel de 6,2% contre 4% en 2014 et 2015. Cette performance économique retrouvée est le signe que le Burkina Faso a emprunté désormais le sentier d'une croissance forte, inclusive et durable.

Cette accélération sensible du rythme de la croissance découle principalement du rebond de l'activité dans le secteur primaire qui a enregistré une hausse de sa valeur ajoutée de 4,5%, d'une amélioration de l'activité dans le secondaire de 5,1% et d'une résilience du secteur tertiaire de 5,9%.

3. Mission de l'Ambassade

La mission principale de la diplomatie du Burkina Faso est d'œuvrer à l'émergence d'une diplomatie d'ouverture fondée sur la solidarité et résolument engagée dans la recherche de la paix et de la sécurité internationale afin d'assurer au Burkina Faso la considération et la confiance de ses partenaires. Ma mission s'inscrira scrupuleusement cette logique.

Pour ce qui est des Pays-Bas, maintenant que j'ai présenté ma lettre de créance à sa Majesté, j'envisage d'entreprendre les démarches suivantes :

- Organiser une rencontre avec les compatriotes burkinabè vivant au Pays-Bas ;
- Organiser des rencontres avec des acteurs politiques et diplomatiques pour leur expliquer les réformes effectuées et les nouvelles orientations du Burkina Faso ;
- Rencontrer les organisations du secteur privé et les opérateurs économiques du Pays-Bas pour leur présenter les opportunités d'affaires au Burkina Faso ;
- Organiser une rencontre spéciale avec la plateforme du Burkina Faso pour expliquer le nouveau référentiel national de développement qu'est le PNDES.

En plus de cela je m'attacherai promouvoir le partenariat avec les ONG et les Associations de ma juridiction et faire connaître les priorités nationales de développement exprimées dans le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).

a. Faire la promotion du partenariat avec les ONG et associations

Au Burkina Faso, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Associations de Développement sont régies par la loi N°10/92/ADP du 15 décembre 1992 portant liberté d'association et la convention d'établissement des Associations étrangères au Burkina Faso.

Elles interviennent aux côtés de l'Etat, comme partenaires dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de développement. Le gouvernement veut assurer un meilleur suivi de leurs activités en mettant en place une base de données et en redynamisant le Secrétariat permanent des Organisations non gouvernementales ainsi que du Bureau de suivi des Organisations non gouvernementales.

Selon une enquête réalisée en 2009, les domaines d'intervention des ONG/AD au Burkina Faso se répartissent comme suit :

- Secteurs sociaux (éducation, hydraulique et santé dont VIH Sida) : 50% ;
- Secteur de soutien à la production : 24,26% ;
- Secteurs de production : 22,09% ;
- Domaine de la gouvernance : 4,57%.

Deux cents cinq (205) ONG et associations ont transmis leurs rapports 2015/2016 aux autorités nationales. Les ONG prévoient des interventions de plus de 74 milliards FCFA soit plus de 113 millions d'euros et les associations plus de 30 milliards de F.CFA soit plus de 47 millions d'euros dans les priorités définies dans le plan national de développement économique et social.

b. Faire connaître le PNDES

Le PNDES est notre boussole et notre espérance pour mettre fin à la pauvreté et aux inégalités et pour construire un modèle économique et social fondé sur une croissance forte, inclusive et durable.

- **Vision 2020** : faire du Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables.
- **Objectif global** : transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social.
- **Axes stratégiques** :
 - Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration ;
 - Axe 2 : développer le capital humain ;
 - Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois

Axes stratégiques du PNDES	Objectifs stratégiques (OS)	Effets attendus (EA)	
Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration	<i>OS 1.1</i> : promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> - La démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés - La sécurité et la protection civile sont renforcées - La défense est renforcée - L'accès à l'information juste est assuré pour tous - Les coopérations régionale et internationale sont améliorées - L'administration publique est efficace et efficiente - Le système de redevabilité est développé à tous les niveaux 	
	<i>OS 1.2</i> : promouvoir la bonne gouvernance économique	<ul style="list-style-type: none"> - La planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces - L'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé, renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion 	
	<i>OS 1.3</i> : renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale	<ul style="list-style-type: none"> - L'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée - Les économies locales sont dynamisées et les disparités régionales sont réduites, notamment à travers un aménagement du territoire efficace 	
	Axe 2 : développer le capital humain	<i>OS 2.1</i> : promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous - L'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré - Le processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique est réellement mis en mouvement
		<i>OS 2.2</i> : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré - La disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées - L'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré
		<i>OS 2.3</i> : promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie	<ul style="list-style-type: none"> - La recherche et l'innovation sont davantage au service de la transformation structurelle de l'économie
<i>OS 2.4</i> : promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes		<ul style="list-style-type: none"> - L'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous - Les inégalités sociales et de genre sont réduites et la femme est promue comme acteur dynamique du développement 	
<i>OS 2.5</i> : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité		<ul style="list-style-type: none"> - L'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti 	
		<ul style="list-style-type: none"> - L'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétiques sont garantis 	
	<ul style="list-style-type: none"> - La croissance urbaine est planifiée et maîtrisée - L'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous 		
Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois	<i>OS 3.1</i> : développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable - La résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée 	
	<i>OS 3.2</i> : développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations - La contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée - L'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru 	
	<i>OS 3.3</i> : promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents	<ul style="list-style-type: none"> - Le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents - La mise en marché des produits nationaux est renforcée 	
	<i>OS 3.4</i> : développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie	<ul style="list-style-type: none"> - Les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées - La qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie - La contribution des pôles de croissance et de compétitivité (agropoles, technopoles, ZES) à l'économie est accrue 	
	<i>OS 3.5</i> : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales	<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte 	